

CONCEPTION, VENTE ET MISE EN ŒUVRE EN SÉCURITÉ D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES DE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 250KVA

À noter que l'obtention de l'agrément RGE nécessite la réussite aux épreuves et le dépôt d'un dossier de demande d'agrément

T42-PV3

RGE

DURÉE : 35 heures (5 jours)
EFFECTIF : 12 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :

Être qualifié en électricité (CAP électricien minimum, titre professionnel équivalent) ou justifier d'une
expérience professionnelle significative dans le domaine électrique
• Disposer de connaissances opérationnelles des installations HTA et de leur technologie
• Être capable d'analyser une architecture électrique BT/HTA
• Être habilité a minima H0 par son employeur
• Détenir une habilitation électrique BR PV à jour
• Être apte au travail en hauteur

INTERVENANT :

Formateur expert avec une maîtrise des installations photovoltaïques haute puissance, des normes, du dimensionnement et de la mise en œuvre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apport technique et règlementaire, étude de cas, dimensionnement.
Mise en situation, diagnostique de panne, questions de suivi et contrôle final.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Évaluation théorique (QCM) et pratique

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation permet de maîtriser l'environnement réglementaire, contractuel et économique des installations photovoltaïques haute puissance, de concevoir et dimensionner une installation photovoltaïque raccordée en HTA, d'organiser et sécuriser la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque haute puissance, ainsi que de piloter la mise en service et le suivi d'exploitation, afin d'accompagner efficacement les projets photovoltaïques de grande puissance, de leur conception à leur exploitation.

PERSONNES CONCERNÉES :

Techniciens, chargés d'affaires, installateurs électriciens, responsables travaux et exploitation

PROGRAMME :

Maîtriser l'environnement réglementaire, contractuel et économique des installations photovoltaïques haute puissance
- Comprendre les mécanismes des appels d'offres de la CRE et leurs conditions d'application
- Identifier les modèles économiques adaptés aux installations >250 kVa
- Intégrer les contraintes réglementaires, normatives, administratives et assurantielles propres aux installations raccordées en HTA
- Identifier les exigences spécifiques liées aux ERP, IGH, ICPE, ombrières et centrales au sol

Concevoir et dimensionner une installation photovoltaïque raccordée en HTA
- Réaliser une étude de faisabilité technique et économique
- Analyser les contraintes du site et du raccordement existant
- Déterminer l'architecture électrique adaptée à l'installation
- Choisir les équipements HTA/BT et les solutions d'onduleurs appropriées
- Intégrer les contraintes de protection, de supervision et de puissance réactive

Organiser et sécuriser la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque haute puissance
- Comprendre les principes de raccordement HTA et les contraintes associées
- Analyser un schéma unifilaire HTA
- Identifier les principaux organes de protection et de découplage
- Organiser la mise en œuvre dans le respect des exigences sécurité et APSAD D20
- Identifier les contraintes liées aux interventions sur installations haute puissance

Piloter la mise en service et le suivi d'exploitation
- Comprendre les principes de mise en service d'une installation raccordée en HTA
- Vérifier la conformité avant mise sous tension
- Exploiter les outils de supervision et de monitoring
- Identifier les principaux points de vigilance liés à l'exploitation et à la maintenance préventive

COPROTEC - SERVICE FORMATION

12, IMPASSE MONTGOLFIER - 68127 STE CROIX EN PLAINE

03 69 28 89 00 CONTACT@COPROTEC.NET

Nos formations comportent des activités pratiques nécessitant des capacités physiques adaptées. Toute situation de handicap doit être signalée préalablement à l'inscription afin d'évaluer les possibilités d'aménagement et les conditions d'accueil.

SIRET : 523 911 899 00020 - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N° 42 68 0206168 (PRÉFECTURE DE LA RÉGION ALSACE)